

Manuel Nathan, G. Le Quintrec (dir.)

LE COURS [p.269]

Le génocide est évoqué en **une phrase**, comme un exemple parmi d'autres de violences commises dans certains États africains durant la décennie 1990 [voir ci-contre].

Ce choix est malheureux d'un point de vue méthodologique : le paragraphe tend à **placer sur le même plan** toutes les manifestations de violence.

Le choix du sous-titre en gras est aussi regrettable puisqu'il induit une équivalence « génocide contre les Tutsi = guerre civile ».

● **L'Afrique en proie aux guerres civiles.** Durant les années 1990, 35 pays sur les 53 que compte le continent africain sont touchés par des guerres civiles. Certaines sont particulièrement meurtrières comme celle qui déchire l'Algérie durant toute la décennie, faisant près de 150 000 morts, ou celle qui touche le Libéria, puis le pays voisin riche en diamants, la Sierra Leone. Au Rwanda, en 1994, environ 1 million de membres de la minorité tutsi sont victimes du **génocide** orchestré par des extrémistes hutu.

Manuel Nathan, S. Cote (dir.)

LE COURS [p.283]

Le génocide est évoqué en **une phrase**, dans un petit paragraphe [voir ci-contre].

La rédaction de ce passage est assez malheureuse : la phrase introductive évoque les « guerres intraétatiques » qui touchent des pays africains et l'exemple choisi est le génocide (ici encore, risque d'équivalence pas très appropriée entre guerre et génocide).

La qualité de l'activité proposée permet de corriger cette approximation.

● En Afrique, les guerres intraétatiques accompagnées de pillages et de massacres concernent de nombreux pays. Au Rwanda, dans un climat de lutte pour le pouvoir et de haine raciale, le gouvernement extrémiste hutu organise, entre avril et juillet 1994, le génocide de la population tutsi (1 million de victimes).

L'ACTIVITÉ [p.288-289]

L'activité sur une double page est **très réussie** et permet d'aborder les différentes problématiques majeures du génocide : son caractère organisé, l'utilisation des discours de haines, le rôle de la « Communauté internationale », etc.

Les questions proposées sont pertinentes. C'est l'une des rares activités qui **intègre la parole d'une rescapée**, Irène Mukansigaye, publié dans les *Cahiers de Mémoire, Kigali* de 2019.

L'opération Turquoise

Les soldats français de l'opération Turquoise dépassent ici des miliciens hutu près de Gisenyi le 27 juin 1994. Ancienne alliée du président Habyarimana, la France est accusée d'avoir surtout cherché à protéger les responsables du génocide en déroute.

6



LE COURS [p.274]

Le génocide est évoqué dans un **court paragraphe** dans la sous-partie « les grands conflits de l'après-guerre froide ».

Pas d'erreur grossière dans ce passage :

- L'inaction de la « Communauté internationale » est évoquée.

- Le bilan d'un million de mort-es est mentionné avec **l'inévitable mention** « extermination des Tutsi et des **Hutu modérés** » (ces derniers n'ont pas été tués parce qu'ils étaient nés Hutu mais du fait de leur opposition au génocide ; de même, « Hutu » n'est pas une option politique... on ne saurait être ni « modéré », ni « intégriste » hutu).

L'ACTIVITÉ [p.264-265]

L'activité tient sur une double page et reprend bon nombre de **documents publiés dans le magazine *L'Histoire*** en 2014 : une carte dynamique, une carte d'identité rwandaise, un texte de Jean-Pierre Chrétien sur le conditionnement de la population à la haine et aux massacres.

L'activité invite à **l'étude critique** des **responsabilités internationales** [voir **ci-dessus** la légende à propos de l'Opération Turquoise].

Manuel Belin

LE COURS [p.246]

Le génocide est mentionné en **une phrase**, dans la sous-partie « la résurgence des crimes de masse » (dans le même paragraphe que les crimes commis en ex-Yougoslavie).

Le passage renvoie explicitement à la courte activité pour approfondir.

L'ACTIVITÉ [p.251]

L'activité se concentre en une page. La légende de la carte dynamique affirme que Turquoise « vise surtout à repousser l'offensive du FPR ».

Quelques **maladresses de formulation** ou de présentation sont à signaler :

- Le témoignage de Berthe Mwanankabandi, rescapée, est celui qu'elle délivre dans *Quand le bourreau prend la parole* (alors qu'elle témoigne aussi dans *Dans le nu de la vie* de Hatzfeld). Cela peut induire en erreur et laisser penser aux élèves qu'elle est une génocidaire... alors qu'elle est rescapée.

- Une courte introduction rappelle le bilan du génocide contre les « Tutsi et les Hutu modérés », puis une chronologie rapide établit une équivalence entre Tutsi et FPR, ce qui risque de conforter l'idée d'un clivage Hutu/Tutsi simpliste. **[voir ci-dessous]**

ÉTUDE

Le génocide des Tutsi

En 1994, au Rwanda, l'antagonisme entre Tutsi et Hutu aboutit à un génocide. En trois mois, entre 800 000 et 1 300 000 Tutsi et Hutu modérés sont exterminés par des extrémistes Hutu, dans l'indifférence puis l'impuissance de la communauté internationale.

► Comment le génocide des Tutsi a-t-il pu avoir lieu ?



Dates clés

6 avril 1994 Attentat contre l'avion du président rwandais (hutu). Début du génocide

17 juillet 1994 Victoire du Front patriotique rwandais (tutsi) sur les Forces armées rwandaises (hutu). Fin du génocide

8 novembre 1994 Création par l'ONU du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TIPR)

Manuel Magnard

LE COURS [p.256-257]

Un encadré résume l'événement avec une photo prise au mémorial de Nyamata **[voir ci-contre]**. Les victimes sont présentées comme « Tutsi et Hutu modérés ».

Deux éléments rendent très problématique la présentation du génocide dans la leçon proposée par le manuel :

- Le génocide est utilisé dans une sous-partie intitulée « un monde devenu plus complexe » (**titre fourre-tout** qui n'aide pas à saisir les enjeux).

- Le génocide sert d'exemple à cette idée très (trop ?) générale : « En Afrique et en Asie, les **guerres civiles** combinent facteurs politiques, religieux, ethniques et stratégiques ».



Le manuel ne propose aucune activité spécifique au sujet du génocide contre les Tutsi au Rwanda...

LE COURS [p.277]

Le manuel Hachette est celui qui offre le plus de place à la leçon sur le génocide. Leçon qui pose plusieurs **problèmes...**

- Une sous-partie complète lui est consacrée sous le titre... « **génocide rwandais** » et commence par un portrait « ethnique » du pays sans recul critique.

- Manque de recul confirmé quand le FPR devient les « **troupes tutsies du FPR** » au 2^e paragraphe.

- L'explication de la naissance des *Interahamwe* est fautive **[voir ci-contre, en jaune]**. Créée fin 1991, cette milice extrémiste est un moyen pour l'ancien parti unique MRND de maintenir son influence dans le contexte du multipartisme nouvellement légalisé.

- La seule victime appelée par son nom est Agathe Uwilingiyimana (« hutu modérée »).

C Le génocide rwandais

- **Le Rwanda a une population composée de trois ethnies : les Hutus (environ 80 % de la population totale), en majorité des agriculteurs, les Tutsis (environ 20 %), le plus souvent des éleveurs, et les Twas (1 %).** Les rivalités datent de la colonisation, quand les Belges s'appuyaient sur les Tutsis pour gouverner. Le 1^{er} novembre 1959, lors de la « Toussaint rwandaise », alors que le Rwanda est encore une colonie, une révolution sociale éclate chassant des dizaines de milliers de Tutsis hors du pays. **À partir de 1990, des Tutsis venus de l'Ouganda voisin pénètrent au Rwanda pour revendiquer les terres de leurs familles. En 1992-1993, les violences se multiplient dans la zone du pays qu'ils contrôlent. Le président rwandais riposte, en formant dans chaque village une milice hutue, les *Interhamwe*, ce qui signifie « ceux qui combattent ensemble ».** Pourtant, le 4 avril 1994, la paix est signée à Arusha (Tanzanie).

L'ACTIVITÉ [p.274-275]

Double page d'activité **très ambiguë**.

1/ L'encadré introductif sème la confusion avec cette présentation qui oscille entre l'erreur et l'approximation :

« **En 1994, une guerre civile éclate au Rwanda [...]. Elle voit deux ethnies s'opposer** : les Hutus (plus de 80% de la population) et les Tutsis (moins de 20%). En moins de 100 jours (avril-juillet), les Tutsis – accusés d'avoir assassiné le président hutu subissent un génocide de la part des Hutus les plus radicalisés. »

À noter : la définition du terme « ethnies », présente sur la page, précise qu'une ethnies est un groupe humain dont « l'unité repose sur les mêmes pratiques culturelles (langue, religion) ». Les **auteurs utilisent donc improprement ce terme, selon leur propre définition** : Hutu et Tutsi partageant la même langue et étant majoritairement chrétiens.

2/ Certains documents sont des exemples de source d'époque, confuses, dont **l'analyse convenable par les élèves est rendue compliquée du fait des renseignements fournis par le manuel** : par ex, un article du *Monde* du 8 avril 94 évoque l'histoire du Rwanda et du Burundi « ponctuée de massacres inter-ethniques » et explique que la mission des deux présidents est de « faire en sorte que Hutus et Tutsis partagent pacifiquement le pouvoir »... Or, Burundi et Rwanda sont deux pays distincts et, quoique voisins, leur histoire diffère. De plus, le langage ethniste n'invite pas à une prise de distance avec ces catégories biaisées.

3/ Le sujet proposé pour le 2nd exercice maintient cette confusion inquiétante... **[voir ci-dessous]**.

Parcours 1

« Approprier un questionnement historique »

1. **Doc. 1** Quel événement a provoqué le déclenchement du génocide ?
2. **Doc. 2, 3 et 4** Présentez le déroulement du génocide.
Aide Évoquez les événements à l'origine du conflit, les acteurs et les modalités du génocide.
3. **Doc. 4** Quel rôle la communauté internationale a-t-elle joué ?
4. **Doc. 5** Quel bilan de l'action du TPIR peut-on dresser ?

Bilan

Oral À l'aide des documents, dressez le bilan de ce génocide.
Aide Pensez à présenter d'abord le bilan humain, puis les changements politiques et terminez enfin par le rôle de la France et de l'ONU.

Parcours 2

« Utiliser une approche historique pour construire une argumentation »

Racontez en une quinzaine de lignes le déroulement de la guerre civile pour montrer en quoi elle constitue un génocide.

Aide Pensez à présenter les étapes qui ont mené au génocide et à montrer en quoi les massacres commis peuvent être qualifiés de génocidaires (Qui sont les victimes ? Comment ont-elles été exécutées ? Qui est responsable ?...)

Manuel Le Livre Scolaire

LE COURS [p.308]

Ce manuel consacre un **paragraphe complet** au génocide, dans une partie intitulée «L'échec du nouvel ordre mondial».

Ce **choix semble assez cohérent** : il évite de mélanger l'événement du génocide avec les autres crises des années 90 (auxquelles sont consacrées deux autres parties distinctes).

Le paragraphe en question dessine les grandes lignes des problématiques liées au sujet de façon claire.

A L'échec du « nouvel ordre mondial »

1 Le retour des crimes de masse

■ **Les guerres en ex-Yougoslavie (1991-2001)**. La Yougoslavie est elle aussi touchée par l'effondrement du bloc de l'Est. Après la Slovénie et la Croatie en 1991, la Bosnie-Herzégovine proclame son indépendance en 1992. Refusant cette nouvelle division qui met fin à son rêve de Grande Serbie orthodoxe, le président Milosevic choisit l'invasion. L'armée serbe assiège la capitale Sarajevo pendant trois ans et mène, notamment à Srebrenica, une **épuration ethnique** qui fait disparaître plus de 8 000 Bosniaques musulmans. Terminée en 1995 avec les accords de Dayton, la guerre est relancée en 1999 au Kosovo. Les bombardements de l'OTAN sur Belgrade conduisent rapidement à la capitulation définitive de la Serbie.

■ **Le génocide des Tutsi (1994)**. D'avril à juillet 1994, après l'assassinat du président rwandais Juvénal Habyarimana, entre 800 000 et 1 million de Tutsi sont exterminés par les Hutu au Rwanda. Préparé par un racisme construit de longue date, ce génocide est le plus important perpétré depuis 1945. La communauté internationale reste largement passive, refusant de reconnaître la nature génocidaire des violences. La France puis l'ONU finissent par intervenir (mission Turquoise et MINUAR 2), mais trop tard pour empêcher les massacres.

2 La persistance d'anciens conflits

L'ACTIVITÉ [p.310-311]

L'activité du manuel fait l'**impasse sur l'étude du génocide** lui-même.

Les deux pages sont consacrées à la mémoire du génocide, ainsi qu'à la question de la justice post-génocide.

Les documents mentionnent : les tribunaux populaires *gacaca*, la commémoration des 25 ans au Rwanda, la question des Justes, un bon extrait de **discours de Louise Mushikiwabo** le maintien de tensions autour de cette mémoire dans le pays (à travers un document dont le titre sacrifie au cliché réflexe occidental de la réconciliation : « une réconciliation nationale encore inachevée ».)

Un problème : la nature de deux témoignages reproduits dans un des documents n'est pas claire. On ne sait pas s'il s'agit de rescapées ou de génocidaires ou de témoins des massacres ayant ensuite participé aux *gacaca*.